

L'Association forestière bas-laurentienne en bref

Mission

L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'**éduquer les jeunes et sensibiliser la population** à l'importance sociale, environnementale, économique et culturelle de la **forêt**, ainsi qu'à son développement durable.

Entre autres, l'Association forestière :

- est le **seul organisme régional** dédié à la **promotion du milieu forestier** (aménagement, exploitation, conservation, éducation) auprès du grand public;
- regroupe **plus de 200 membres** du milieu forestier et d'autres secteurs d'activités;
- œuvre dans **divers projets et comités mobilisateurs** avec de nombreux partenaires.

Organisation

Bureau administratif : 605-A, route 289
Saint-Alexandre (Québec) GOL 2G0
418 495-3166
info@afbl.info
(1 employé hébergé dans les locaux du Groupement forestier de Kamouraska)

Programme éducatif : 570-L, St-Germain Est, bur. 103
Rimouski (Québec) G5L 1G4
418 723-3161
atelierseducatifs@afbl.info
(2 à 3 employés hébergés dans les locaux l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)

Conseil d'administration

Michel Rioux, président
Acériculteur, retraité de la Pépinière St-Modeste

Pierre Escalet, membre individuel
Première nation Malécite de Viger

Martin Bélanger, vice-président
Groupement forestier de Témiscouata

Richard Lemay, membre corporatif
Victorien Lemay et fils Ltée

Pierre Cornellier, secrétaire-trésorier
Coordonnateur de l'AFBL

Christian Rioux, membre corporatif
Papiers White Birch, Division F.F. Soucy, SEC

Vicky Belzile, membre corporatif
Coopérative Haut Plan Vert

Roger Robitaille, membre individuel
Consultant en foresterie

Jolyane Bourgault, membre corporatif
Groupement forestier de Kamouraska

Greg St-Hilaire, membre individuel
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Pourquoi contribuer ?

5 bonnes raisons d'appuyer l'AFBL :

1. Permettre à des jeunes d'être en contact avec le milieu forestier
2. Susciter une relève régionale vers les métiers « forêt et bois »
3. Promouvoir :
 - le développement de la culture forestière
 - l'aménagement forestier et faunique
 - les travaux sylvicoles
 - la certification forestière
 - le développement durable
 - la qualité de l'eau
 - l'utilisation du matériau bois
4. Favoriser le réseautage entre les partenaires reliés à la forêt et au matériau bois
5. Contribuer à la diffusion d'information sur le milieu forestier
6. Profiter du service d'affichage de vos offres d'emploi sur notre [site Web](#) et sur notre [page Facebook](#) (pour les métiers en lien direct au domaine « forêt et bois »)

Et quelles actions entreprend l'AFBL chaque année?

- Elle rencontre plus de 4 000 jeunes par année dans les écoles et les camps de jour pour discuter de la forêt, du matériau bois et des métiers forestiers.
- Elle participe au Mois de l'arbre et des forêts en mai en orchestrant la distribution d'environ 30 000 arbres dans la région.
- Elle s'implique dans différents comités (ex. : Comité régional sur la relève forestière).
- Elle organise des conférences et des visites terrain sur divers sujets à caractère forestier.
- Elle transmet de l'information sur la forêt via son site Web, sa page Facebook, son infolettre et ses courriels.

**Soutenez votre Association forestière
en participant à sa campagne de financement.**



*Votre aide fait
toute la différence !*

Soutenir notre mission

Pendant que vous vaquez à vos occupations, nous œuvrons à l'éducation des jeunes et nous sensibilisons la population à l'importance de la forêt et du bois dans nos vies.
En fait, votre **Association forestière** travaille **avec vous** pour préparer la **relève**.

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT !



TYPE DE PARTENAIRES* :

Partenaire prestige

15 000\$

(5 000\$ / an pendant 3 ans)



Partenaire collaborateur

6 000\$

(2 000\$ / an pendant 3 ans)



Partenaire de soutien

1 500\$

(500\$ / an pendant 3 ans)



Membre honoraire

250\$ par année



*Pour chaque type de partenaire, la visibilité de contrepartie est décrite en page suivante.

Visibilité de contrepartie liée à la campagne de financement

Partenaires prestige

- **Trou de golf du terre de départ** identifié au **nom de votre entreprise** lors de notre **tournoi de golf** bénéfice annuel
- **Communiqué de presse** pour annoncer le partenariat (si désiré)
- **Votre logo** en évidence et présent sur **toutes les pages du site Web** de l'AFBL
- **Votre logo en évidence** dans l'encart **intérieur du dépliant** de l'AFBL
- **Votre logo** sur l'**affiche des partenaires de l'AFBL** lors de toute présence en **kiosque** (salons ou colloques)
- **Matériel promotionnel** du partenaire présent dans les **kiosques tenus par l'AFBL**

Partenaires collaborateur

- **Votre logo** présent au bas de la **page « [Ateliers scolaires](#) »** du site Web de l'AFBL
- **Trou de golf** identifié au **nom de votre entreprise** sur le parcours de notre **tournoi de golf** bénéfice annuel
- **Votre logo** dans l'encart **intérieur du dépliant de l'AFBL**
- **Communiqué de presse** pour annoncer le partenariat (si désiré)
- **Votre logo** sur l'**affiche des partenaires de l'AFBL** lors de toute présence en **kiosque** (salons ou colloques)

Partenaires de soutien

- **Votre logo** présent au bas de la **page « [Ateliers scolaires](#) »** du site Web l'AFBL
- **Votre logo** sur l'**affiche des partenaires de l'AFBL** lors de toute présence en **kiosque** (salons ou colloques)

Membres honoraires

- Mention avec **hyperlien vers votre site Web** sur la **page « [Devenez membre](#) »** du site Web de l'AFBL

VISIBILITÉ INCLUSE POUR TOUT PARTENAIRE : service d'affichage de vos **offres d'emploi** sur notre **site Web** et sur notre **page Facebook** (pour les métiers en lien direct au domaine « forêt et bois »)



Merci!